

Anglais

Présentation du sujet

Le dossier proposé pour les filières MP, PC, PSI et pour la nouvelle filière MPI est composé de quatre documents qui évoquent les liens entre la liberté d'expression et la comédie au sens large du terme, qu'il s'agisse de l'activité des humoristes, des dessinateurs politiques, ou, de manière plus large encore, de tout ce qui a trait à la satire. La mise en évidence de ces liens permet également de s'interroger sur les conséquences de la censure ou de l'autocensure sur la vie démocratique. À l'heure de la *cancel culture* et du *wokisme*, les trois textes et le document iconographique reviennent sur l'évolution historique de différentes formes de censure imposées dans le domaine de l'humour. À travers une étude du discours social et politique autour de l'humour, le dossier invite les candidats à se demander dans quelle mesure les limites à la liberté d'expression des humoristes peuvent représenter une menace pour la démocratie. Les documents qui composent le dossier permettent aux candidats de découvrir une approche diachronique nuancée de la question, à travers des exemples britanniques et américains.

Ainsi, en avril 2019, Elena BUNBURY centre son propos sur la *cancel culture* en Grande-Bretagne dans un texte dont l'ouverture évoque une dystopie : « *Free speech is under attack in Britain* ». La jeune femme partage son expérience de la société britannique et des nombreuses attaques subies par la comédie dans tous les domaines. Ces craintes et cette approche dystopique sont également celles de Dave WHAMOND qui, dans un dessin de presse publié en 2019, revient explicitement sur la décision prise par le *New York Times* en 2019 de mettre fin à la publication des dessins de presse. WHAMOND y évoque un avenir sombre pour l'humanité, avec l'effondrement de la démocratie représenté par les piliers au sol. Cette inquiétude partagée n'est de plus pas nouvelle d'après Kliph NESTEROFF, qui en 2021 dans le *Los Angeles Times* retrace l'évolution depuis le début du XX^e siècle des liens tumultueux entre les comiques et la censure institutionnelle, bien avant l'apparition du terme *cancel culture*. Enfin, en 2018, Dannagal G. YOUNG, dans une publication du *Center for Media & Social Impact*, élargit le débat dans un contexte politique tendu. YOUNG évoque l'attitude des comiques et plus précisément des *late-night hosts*, qui choisissent parfois délibérément de ne pas recourir à l'humour pour transmettre des messages politiques.

De manière plus profonde, le dossier invite les candidats à considérer les liens entre liberté d'expression et comédie comme l'essence et l'avenir des sociétés démocratiques. BUNBURY fait état de ce qu'elle croit être une solution pour l'avenir, à savoir la création de *safe spaces* pour que les humoristes puissent s'exprimer librement, sans crainte de sanctions. Le *Los Angeles Times* présente une vision plus optimiste encore de la société actuelle et l'ensemble du dossier insiste sur l'importance du débat. La satire est vue comme une incitation à l'action dans des périodes politiques parfois troubles. Enfin, de manière tout à fait paradoxale, WHAMOND décide de publier un *political cartoon* sur la fin des *political cartoons*, ce qui offre là de fait une vision moins pessimiste sur l'avenir de la liberté d'expression.

Analyse globale des résultats

Les candidats ont, dans l'ensemble, bien appréhendé le dossier dont les enjeux principaux ont été saisis et restitués dans une langue globalement correcte. La nature des documents et leurs spécificités ont généralement été assez bien identifiées. Une très grande partie des candidats maîtrise bien les exigences méthodologiques de la synthèse : les candidats s'efforcent de croiser les documents dans un développement aux parties distinctes et facilement identifiables.

En revanche, si les candidats se sont efforcés d'intégrer l'ensemble des documents dans leur développement, le document iconographique a, comme les années précédentes, été trop souvent partiellement traité. Tous les éléments n'ont pas été décrits, ce qui est pourtant une étape préliminaire indispensable avant l'analyse.

Les deux parties du document devaient être mises en relation, il paraissait difficile de segmenter les deux. L'interprétation, si elle est indispensable pour un document iconographique, ne peut pas remplacer la description. On pouvait aussi proposer une interprétation en lien avec les autres documents pour éviter d'entrer dans une analyse trop personnelle. Enfin, les candidats rencontrent encore des difficultés à prendre assez de recul pour dépasser un premier niveau de lecture et rendre davantage compte des nuances présentes dans le dossier. Ceci les a conduits à délaisser des réflexions plus fines sur les liens entre liberté d'expression, comédie et démocratie par exemple.

Les critères d'évaluation de la synthèse sont au nombre de cinq : problématisation, restitution des informations, synthèse, répertoire linguistique et correction linguistique. L'évaluation s'appuie sur différents descripteurs qui permettent, pour chaque critère, de passer d'un palier à un autre. Les paliers correspondent au degré de maîtrise des compétences évaluées.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

La présentation et le soin de la copie

Les candidats doivent s'efforcer de rendre une copie lisible et propre. Certaines copies sont très difficiles à lire, d'une part à cause de la graphie et d'autre part à cause de nombreuses ratures et ajouts après coup, ce qui constitue un obstacle majeur à la correction pour l'ensemble des critères d'évaluation. Les candidats doivent absolument s'entraîner tout au long de l'année à rédiger en temps limité afin de pouvoir respecter le cadre imposé par l'exercice de la synthèse. Le comptage des mots doit être efficace au fil de l'écriture, cela évite d'avoir, lors de la relecture, à rayer des paragraphes entiers afin de se conformer aux attendus.

Le titre

Un titre précis et informatif, qui indique clairement le thème du dossier, est requis. Il est inutile de chercher des titres accrocheurs, ou des jeux de mots plus ou moins judicieux. Les candidats ne rédigent pas un article qui sera publié. Les meilleurs titres prennent la forme d'un syntagme ou d'une phrase simple, contenant les mots clés du dossier et en résumant l'idée générale. Par exemple : Freedom of speech in comedy : the stakes for democracy. Formuler une question pour le titre peut convenir, mais ne peut se substituer à la formulation d'une problématique au sein de l'introduction. De plus, il est mal venu d'utiliser la même question pour le titre et la problématique au sein de l'introduction. Cette année, nous avons constaté très peu d'oublis pour le titre ce qui est un point positif puisque tout oubli du titre est pénalisant.

Le jury rappelle aux futurs candidats que le titre et la problématique sont à mettre en lien. À titre d'exemple, nous aimerions citer ce candidat qui a proposé comme titre « *Democracy and humor in danger* » et comme problématique « *To what extent could censorship threaten humor and thus at the same time democracy ?* ». *Censorship* apparaît à bon escient dans la problématique.

Introduction et problématisation

Une introduction efficace pose le double défi de la concision et de la précision. L'exercice de synthèse engage à la sobriété, mais il n'est pas concevable de proposer pour autant une introduction qui présente mécaniquement les sources, sans dire quoi que ce soit de leur substance. Il n'est pas davantage pertinent d'y faire un compte-rendu détaillé de la teneur de chaque document (liste de tous les exemples retenus par Kliph NESTEROFF ou toutes les personnes citées par Elena BUNBURY). À ce stade crucial de la synthèse, il s'agit en effet pour les candidats de mettre en lumière les liens logiques entretenus par les sources autour d'une thématique commune et de montrer comment les documents s'articulent les uns par rapport aux

autres. C'est la condition *sine qua non* pour déterminer ce qui leur apparaît comme l'enjeu essentiel du corpus.

L'accroche

Nous soulignons qu'une contextualisation à l'aide d'éléments extérieurs au dossier est à proscrire. Certains ont produit une entrée en matière laborieuse et très longue en entamant, par exemple, leur travail par un résumé des débats découlant du rachat de Twitter par Elon Musk. S'il s'agit de montrer à quel point la liberté d'expression est aujourd'hui en question, il était de loin préférable d'aller chercher ce que l'on a coutume d'appeler une « accroche » dans l'un des documents. Certains candidats ont ainsi choisi de débiter par la citation de la première phrase de l'article d'Elena BUNBURY, (« *Free speech is under attack in Britain* ») ou encore de celui de Kliph NESTEROFF (« *Is freedom of speech evaporating from the world of comedy ?* »). Dans un cas comme dans l'autre, l'idée d'un tournant historique était posée d'emblée, permettant ensuite de montrer comment chacun des documents l'envisageait, voire la relativisait.

La présentation des sources

Il est fondamental de comprendre que la synthèse doit aboutir à un texte adressé à un destinataire qui n'est pas censé avoir lu le dossier. Le texte produit dispensant de la lecture du dossier, il convient par conséquent de bannir les références contextuelles aux sources, dès l'introduction ainsi que dans l'ensemble du devoir. Des références telles que *document 1, the first document, the last document*, ou encore *doc.1*, qu'elles soient ou non entre parenthèses, sont à l'évidence facteurs de confusion. Pour les mêmes raisons, référer aux documents par leur date (*the 2019 article*) est à proscrire. En effet, ces modes de désignation des documents ne permettent pas de faire ressortir leur spécificité : si l'en-tête du sujet fait, par exemple, référence à trois « articles », nous soulignons par ailleurs que ces trois textes ne sont pas de même nature. Qui plus est, certains offrent des points de vue et des exemples variés. Il convenait donc de distinguer clairement source et point de vue, par exemple quand, en 2021, Kliph NESTEROFF, qui doute que la *cancel culture* ne finisse par entraîner la fin de la comédie, cite un article de 1903 tiré du *Topeka Capital* (quotidien de la ville du Kansas du même nom) qui s'inquiète de sa fin prochaine (*the death of comedy*). Dans un même ordre d'idée, il est essentiel de distinguer source, auteur et, éventuellement, personnalité interviewée, d'autant plus si la présentation des documents dans l'introduction ne fait référence qu'à l'une de ces trois catégories. En effet, beaucoup de copies ont mentionné l'article de *The Adam Smith Institute* pour ensuite, dans le corps du développement, citer BUNBURY, voire Shaw, Doyle ou Lesh, sans que le lien avec l'article ait été préalablement établi.

Pour davantage d'efficacité, il peut donc être utile de se poser à priori les questions suivantes :

- quelle est la nature des documents retenus ?
- de quelles aires géographiques émanent-ils ?
- quels sont les points de vue qu'ils choisissent d'adopter et quelles sont les opinions qu'ils expriment ?
- dans quelle chronologie s'inscrivent-ils ?

La prise en compte de ces éléments constitue une aide précieuse à la compréhension fine des documents et à la conceptualisation qui doit permettre aux candidats de rendre compte des enjeux du dossier avec concision. Cette année, le jury regrette que les candidats n'aient que rarement pris en considération le fait qu'Elena BUNBURY s'exprime pour le compte d'un groupe de réflexion néo-libéral britannique, que Dannagal G. YOUNG écrive dans le cadre du journal des chercheurs d'une école de communication américaine, que Kliph NESTEROFF envisage la *cancel culture* à la lumière de ses incarnations antérieures au XXI^e siècle, ou encore que Dave WHAMOND porte un regard décalé, parce que canadien, sur la décision du *New York Times* de cesser la publication de cartoons en 2019. Nous rappelons qu'il convient également de respecter les conventions typographiques en soulignant le nom des sources, soigneusement recopié.

La problématique

Il semble utile de rappeler que le jury attend des candidats qu'ils accordent une attention particulière à la formulation de la problématique. Comme chaque année, on trouve des copies dont l'introduction ne débouche sur aucune problématique, les candidats se contentant de présenter les sources dans l'ordre de leur apparition dans le dossier, avant de passer au développement, sans que l'on puisse comprendre ce dont il va s'agir.

Alternativement, on trouve aussi beaucoup de copies qui confondent encore thématique et problématique. On a, par exemple, pu lire cette phrase, au terme de l'introduction d'une copie par ailleurs plutôt réussie : *The corpus thus raises concerns about the state of comedy today*. Qu'il ne s'agisse pas d'une question à proprement parler n'est aucunement gênant, puisque cet énoncé soulève bel et bien un problème. En revanche *the state of comedy today* ne signale rien de plus qu'une sous-thématique du dossier et révèle, au fond, un manque de nuance. Ce qu'illustre le *cartoon* n'est, en effet, pas tout à fait du même ordre que la « comédie » mentionnée par Elena BUNBURY ou Dannagal G. YOUNG dans leur article. En d'autres termes, il convenait d'apporter, au moins dans le corps de la synthèse, des nuances entre comédie, caricature et satire : toutes trois sont, en revanche, des manifestations de l'humour.

C'est la présentation des sources qui doit permettre à la fois de faire ressortir les concepts sous-jacents aux documents et de montrer comment ils s'imbriquent : ici, au-delà de l'humour, il fallait donc intégrer soit la censure, soit la liberté d'expression, mais il était essentiel d'envisager leur rapport avec la démocratie, ou du moins la politique. La problématique doit, quant à elle, rendre explicite l'enjeu de cette imbrication, en lien avec **tous** les documents.

Faute d'attention suffisante portée à ces nuances, beaucoup de candidats ont eu du mal à cibler leur problématique de manière pertinente. Quelques-uns se sont uniquement concentrés sur la fonction de l'humour ou sur la nécessité de la liberté d'expression. D'autres ont proposé des problématiques trop générales portant, par exemple, sur le rapport de force entre la liberté d'expression et la censure ou sur les limites de l'humour, se demandant, en reprenant une question clé en main, si l'on peut tout dire. Les problématiques binaires permettant de peser le pour et le contre de la liberté d'expression chez les humoristes couvraient certes l'ensemble du dossier, mais elles ne permettaient pas toujours de rendre compte de la fonction politique de l'humour, que soulève pourtant explicitement le *cartoon*, et auquel les trois textes font écho, bien que de manière moins frontale.

Notons enfin qu'une problématique se définissant comme un ensemble de problèmes liés les uns aux autres, il est vivement conseillé d'éviter les questions fermées, nécessairement réductrices (*Should we fear political correctness ?*), et les questions enchaînées qui ne seraient prétextes qu'à un catalogue (par exemple : *What is the problem with humour today, what are its causes and its consequences ?*).

Les quelques exemples suivants proposent des problématiques pertinentes, hiérarchisant les trois concepts principaux (humour, censure et démocratie) pour dégager l'enjeu essentiel du corpus.

- *To what extent is the evolution of comedy a concern for democracy ?*
- *In what ways is comedy's central contribution to the democratic debate threatened by cancel culture ?*
- *What does the link between political correctness and humour tell us about the state of democracy ?*

Quoique les deux premières révèlent une maladresse en confondant comédie et humour, elles sont parfaitement fonctionnelles. En effet, le jury n'attend pas la perfection, mais l'efficacité.

L'annonce de plan

Nous rappelons que le jury n'attend pas qu'un plan soit annoncé en introduction. En effet, la synthèse est un document à mots comptés, dont les différentes parties doivent s'articuler naturellement à l'aide de transitions claires (les « phrases d'ouvertures » mentionnées dans la partie suivante). Ainsi, terminer

l'introduction avec l'annonce d'un plan la rallonge inutilement — sans compter que cette annonce s'avère la plupart du temps source de redites.

Restitution et explicitation des nuances

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à repérer les informations essentielles de l'ensemble du corpus et à les hiérarchiser de façon pertinente. Ce critère permet aussi d'évaluer la finesse d'analyse des candidats et la restitution des nuances de points de vue. En revanche, le candidat ne doit jamais exprimer sa propre opinion, y compris en conclusion : les ajouts d'éléments extérieurs, commentaires ou prises de positions personnelles sont sanctionnés

Les candidats ont dans l'ensemble compris les enjeux du dossier même si certains ne se sont pas assez attardés sur le dessin de presse. Ce dernier était assez complexe et composé de plusieurs parties qu'il fallait à la fois décrire et bien analyser en les mettant en lien de façon pertinente. Ces deux étapes étaient indispensables pour que le document soit exploité correctement.

Ainsi, trop de candidats se contentent de citer le dessin de presse rapidement *According to WHAMOND democracy is dead* ou encore *WHAMOND represents political cartoonists as an endangered species, victims of cancel culture* en faisant totalement l'économie de la description des éléments qui permettent de déduire cela. Le jury a toutefois eu également le plaisir de trouver de bonnes prestations. L'une d'elle conclut ainsi (après avoir décrit le *cartoon* dans une autre partie de sa synthèse) : *Dave WHAMOND drew this cartoon to fight against The New York Times' decision to stop printing political drawings*. Un autre bon exemple de restitution fine particulièrement apprécié sur le *cartoon*, *The cartoon conveys the same idea : democracy could die because of cancel culture. Indeed, the locked-in cartoonist who is drawing a controversial political work is portrayed as an extinct species, which died around 2019 when The New York Times decided to stop political cartoons. Interestingly, Cagle Cartoons uses a cartoon to denounce this banning of political cartoons*.

Le jury a apprécié cette restitution qui dénote une lecture fine du dossier, lecture qui tient compte de la nature même du support et de sa finalité.

Nous avons fait le choix du *cartoon* pour illustrer la manière dont on peut restituer avec plus ou moins de nuance la teneur d'un document, mais le même travail devait être opéré sur les autres documents.

Ainsi ne pas mettre en évidence le ton positif de l'article du *Los Angeles Times* était problématique ; ne pas tenir compte de la tendance politique de l'article du *Adam Smith Institute* pouvait conduire à un faux sens. À ce sujet, le jury conseille aux candidats de lire les notes de bas de page qui ne sont jamais là par hasard. L'article du *Center for Media & Social Impact* devait aussi faire l'objet d'une lecture attentive et d'une identification des arguments mentionnés pour éviter les amalgames. Trop souvent les candidats se sont contentés d'une reprise textuelle par exemple *progressive comics* sans montrer leur réelle compréhension de la notion. Une bonne restitution est le fruit d'une bonne compréhension et d'un repérage solide avec une hiérarchisation pertinente des éléments.

Un premier niveau d'analyse recevable consistait à dire que la comédie était en danger, mais qu'il y avait de l'espoir car des solutions pouvaient être mises en place pour préserver la liberté de parole dans la société. Cependant les meilleurs devoirs ont pu nuancer cette lecture, en prenant par exemple en compte l'autocensure et ses raisons, la dystopie, la question de savoir si la démocratie touche à sa fin, la nécessité d'un débat, la mise en abyme du *cartoon*, l'importance de la satire par rapport à la définition de ces *safe spaces* qui permettent d'échapper à toute forme de censure. Ces très bons devoirs ont perçu qu'un même auteur pouvait avoir une opinion et une analyse nuancée et non tranchée, ce qui permettait de bien restituer certains des concepts les plus fins.

Le développement de la synthèse

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à mettre en relation de façon cohérente les informations repérées dans tous les documents pour présenter une synthèse clairement organisée et dynamique en parties distinctes et progressives.

La structure de la synthèse

Ce qui est évalué en synthèse, c'est la capacité des candidats à s'appropriier le sujet et à en proposer une lecture fidèle, claire, si possible dynamique, qui rende compte de la complexité du corpus. Pour ce faire, il est nécessaire que les documents soient au préalable bien compris, les idées hiérarchisées, les différents points de vue repérés. En début d'épreuve, un bref examen des sources du dossier doit permettre d'identifier des thématiques communes à tous les auteurs (l'humour, la censure, la liberté d'expression). L'analyse des documents doit ensuite chercher à articuler ces notions et à dépasser une lecture réductrice, binaire, du corpus. Les meilleures copies ont été ainsi amenées à s'interroger à partir des documents sur le rôle de l'humour et de la liberté d'expression dans la démocratie ou à réfléchir à son devenir.

Nous rappelons que le plan de la synthèse doit permettre de répondre avec cohérence à la problématique posée dans l'introduction.

Le jury se félicite de lire de moins en moins de devoirs qui ne sont pas des synthèses : résumés successifs des documents, dissertation sur la liberté d'expression ou la comédie, reprise des arguments des auteurs sans aucun ancrage dans le dossier. Pour autant, de nombreuses copies présentent des défauts auxquels il est facile de remédier. Le plan de la synthèse manque parfois de clarté ou de cohérence. Certaines progressions sont répétitives (parties redondantes) ou réductrices.

Nous conseillons aux candidats d'apporter le plus grand soin aux phrases d'ouverture de chaque partie. La lecture de chacune d'elles devrait pouvoir faire apparaître le fil conducteur qui sous-tend la réflexion. La première phrase de chaque partie doit annoncer clairement les enjeux du paragraphe et marquer une étape du raisonnement. Autrement dit, chaque partie doit apporter un élément de réponse au questionnement soulevé par la problématique.

Les meilleures copies sont celles qui rendent compte avec fluidité des enjeux du sujet et en dévoilent progressivement la complexité, sans simplifier ni caricaturer. Il est essentiel encore une fois de bien hiérarchiser les idées et d'avoir une vue d'ensemble du dossier.

Au sein de chaque partie, les candidats doivent veiller à bien faire dialoguer les documents et à créer du lien. Cette étape n'est pas toujours très bien réussie. Bon nombre de devoirs se bornent à juxtaposer des remarques plus ou moins pertinentes sur les documents sans vraiment chercher à les mettre en relation. Cette superposition d'idées est souvent introduite par des « *moreover* », « *as for Elena Bunbury* » ou par des mots de liaison employés de façon artificielle. Une lecture sans recul suffisant du corpus peut aussi amener à se concentrer sur un trop grand nombre d'exemples plutôt que sur les idées essentielles d'un document. Ce qui importe ici, c'est de montrer la spécificité des regards portés par les différents auteurs. Il était ainsi intéressant de montrer qu'à l'inquiétude d'Elena BUNBURY répondait l'optimisme de NESTEROFF qui replaçait le débat sur la comédie et la liberté d'expression dans un cadre historique. De même, Dannagal YOUNG se penchait sur un type particulier de censure, celle que s'imposent les comiques à eux-mêmes, là où WHAMOND et BUNBURY s'inquiètent des assauts répétés contre la liberté d'expression.

C'est dans ces liens tissés entre les textes et le dessin de presse, dans le dialogue noué entre les documents que se joue la synthèse. Il est essentiel de ne négliger aucune source et de mobiliser les outils linguistiques appropriés à l'expression de la convergence comme de la divergence. Dans de trop nombreuses copies, la mise en relation ne porte que sur deux textes, très souvent ceux d'Elena BUNBURY et de Kliph NESTEROFF. L'extrait du *Center for Media & Social Impact*, d'un abord plus difficile puisqu'il ne relevait pas de la question de la *woke culture*, a souvent été laissé de côté ou raccroché maladroitement au détour d'une

remarque. C'est le cas évidemment du document iconographique (ou du texte littéraire certaines années), très souvent oublié ou convoqué furtivement en fin de devoir. On ne peut prétendre à une très bonne note en synthèse sans un traitement équilibré de tous les documents. Le jury valorise les efforts de croisement entre les quatre sources. Pendant la phase de préparation, il faut déterminer ce qui rapproche certains documents, ce qui les oppose, quelle nuance peut apporter un des auteurs par rapport aux autres. Un regard panoramique sur le corpus permettait ainsi de s'interroger sur la temporalité. WHAMOND questionne le présent de notre société en nous invitant dans le futur, alors que NESTEROFF se tourne vers le passé pour relativiser la crise présente et nuancer les craintes de l'anti-wokiste BUNBURY.

Autre écueil à éviter pour les candidats, la prise de position. Il faut se garder de prendre fait et cause pour telle ou telle idée, de donner raison à un auteur plutôt qu'à un autre. Cela vaut pour l'ensemble du devoir, y compris la conclusion. Des remarques personnelles sur les dangers du wokisme, l'avenir de la liberté d'expression sont donc à proscrire. Il faut également veiller à ce que les idées développées dans la synthèse soient bien reliées aux documents, soit à leur auteur, soit à des personnes citées dans l'article. Mal formulées, certaines remarques peuvent prêter à confusion et laisser penser qu'il s'agit de l'expression d'un point de vue. Il en va de même des adverbess dans les phrases d'ouverture de parties (*Fortunately, comedians resist to the culture of censorship*).

Les candidats doivent également s'interdire de convoquer des références extérieures au corpus. Une certaine tolérance est accordée dans l'introduction en guise de préambule (même si encore une fois ce n'est ni nécessaire, ni stratégique), mais tout ajout dans le corps du devoir est pénalisé.

Quelques remarques sur la façon de convoquer les documents

Il faut se garder d'utiliser des parenthèses pour faire référence aux documents et à fortiori pour les croiser. Exemple : *many authors are afraid of the threats against free speech (Dunbury, Whamond, Nesteroff)*.

Attention également à ne pas raccrocher des documents de façon maladroite à un argument. Une erreur fréquente est de confondre la source et le point de vue. Des développements sur le *Wilmington Morning News* cité par NESTEROFF ont amené certains candidats à faire dire à ce dernier que la comédie vivait ses dernières heures, ce qui constitue un contresens.

Exemple d'approche pertinente

Le sujet de cette année, extrêmement riche, permettait une diversité d'approches. Beaucoup de copies ont adopté le plan suivant qui fonctionne relativement bien :

1. *comedy is under threat ;*
2. *it has been and will always be under threat because it is part of our humanity ;*
3. *ultimately, it's up to the audience to judge whether a joke is funny or not.*

Voici un autre exemple de traitement efficace, avec la problématique et les phrases d'ouverture des trois parties de la synthèse.

To what extent is comedy being censored in today's western democracies ?

1. *Many argue that comedy suffers from censorship or that comedians themselves leave humour behind.*
2. *However, others contend that comedians have more freedom today and that opportunities to express themselves are emerging more often.*
3. *Although comedy may always bring up controversies, it will prevail as it stems directly from democratic principles.*

Sans être parfait dans sa formulation, le plan adopté ici permet d'éviter une lecture binaire et réductrice du dossier, fait le lien entre humour, censure et liberté d'expression et amène la réflexion à la fois sur les perspectives envisagées pour l'avenir et la notion de démocratie. Les parties s'enchaînent logiquement sans impression de redites.

La conclusion

Elle n'est pas requise. En effet, le dernier argument présenté peut avoir une valeur conclusive. Elle est inutile si elle reprend des arguments déjà présentés et pénalisante si elle amène à introduire des arguments extérieurs au dossier ou des commentaires personnels. Nous attirons particulièrement l'attention sur l'utilisation des modaux en conclusion qui est maladroite et peut laisser penser que le candidat prend position (comme *we should protect freedom of speech*, énoncé modalisé à proscrire).

Le jury précise que si une phrase peut avoir une valeur conclusive, il est néanmoins indispensable de veiller à ne pas ouvrir un nouveau questionnement dans cette prise de recul. La prise de recul doit se faire sur le dossier et montrer toute la cohérence de la démonstration. Le jury rappelle aux futurs candidats qu'elle constitue une réponse à la problématique.

Nous rappelons également aux candidats qu'il est malvenu d'inclure, à la fin de leur travail par exemple, des commentaires sur leur prestation, comme ce candidat qui, après son décompte final (498 mots) a indiqué : « aargg, j'ai cru que j'avais dépassé, mais j'ai mal compté ! ».

Décompte des mots

Le jury tient à rassurer les candidats sur le décompte indispensable à effectuer, qui doit donner lieu à une indication chiffrée du nombre total de mots à la fin de la copie. Les sources, ainsi que le nom des auteurs, peuvent être comptabilisés comme un seul mot (par exemple, *The Los Angeles Times* = 1, ou *The Adam Smith Institute* = 1). Toute omission ou tricherie manifeste sur ce décompte sera en revanche pénalisée.

Qualité de la langue

Cette année encore, le niveau de langue était faible dans un nombre non négligeable de copies même si une grande partie des candidats s'exprime dans un anglais intelligible. Ces copies ont été pénalisées sur les critères linguistiques, mais également sur les autres critères en raison d'arguments confus ou même parfois inintelligibles. Certaines copies présentent un niveau de langue élevé, voire remarquable. Cela se manifeste par l'utilisation d'un lexique riche et précis, de structures variées, voire complexes. Toutefois, les candidats doivent veiller à ne pas tomber dans l'excès en multipliant les formules recherchées, ce qui pourrait donner à leur propos un caractère artificiel et nuire à la clarté de l'exposition. En général, le discours est assez fluide, les variations qualitatives les plus importantes sont observées dans la maîtrise grammaticale.

Correction de la langue

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à utiliser une langue syntaxiquement et grammaticalement correcte, en privilégiant toujours l'intelligibilité et la fluidité du discours.

De nombreuses copies démontrent toujours un manque de maîtrise de la syntaxe des questions : certaines comportent soit deux auxiliaires, soit pas d'auxiliaire du tout (**How and why free speech evolved ?* ou **Do the speech freedom is in a real danger ?* par exemple). Ce manque de maîtrise du questionnement, qu'il soit direct ou indirect, est d'autant plus gênant qu'il est porté à l'attention du correcteur dès l'introduction, au moment de la formulation de la problématique.

Nous avons rencontré encore beaucoup de fautes de grammaire de base, comme les règles d'usage des adjectifs, qui sont invariables en anglais et se placent devant le nom ; l'emploi des indéterminés, et

de manière plus générale la détermination nominale ; la construction du génitif saxon (**the comedians's performances*, ou encore **the comedian performances*) ; la maîtrise des verbes irréguliers ou des accords sujet-verbe, y compris dans les bonnes copies ; les opérateurs de convergence ou divergence (**the both articles*) ; les pronoms relatifs (**according to Whamond, which cartoon suggests*) ou encore l'utilisation des modaux, qui doivent être suivis d'une base verbale. Le lexique et l'orthographe sont également à soigner. Il y a eu cette année de nombreuses confusions sur des termes propres au dossier tels *mentorship / to mentor, a threat / to threaten*, mais aussi des erreurs récurrentes comme **to what extend* pour *to what extent*, **mentioned* pour *mentioned*, **developped* pour *developed*.

Nous avons également remarqué des tendances maladroites plus fréquentes cette année dans les références aux documents. Les prépositions adéquates ne sont pas maîtrisées (**on the Los Angeles Times*). De plus, les candidats ne doivent pas appeler les auteurs des documents par leur prénom. « Elena » n'est ainsi pas une façon appropriée de faire référence à l'auteure du premier article. De même, certains candidats ont systématiquement indiqué les références aux documents entre parenthèses, à la fin de leurs phrases. Ceci n'est pas acceptable, à plusieurs titres. En plus de ne pas répondre aux attentes méthodologiques de la synthèse, du point de vue linguistique ces parenthèses nuisent à la fluidité du propos.

Enfin, nous recommandons aux candidats d'accorder une attention toute particulière à la ponctuation. L'absence de majuscules, de points, ainsi que l'utilisation abusive des virgules gênent grandement la lecture du devoir qui en devient parfois incompréhensible. De même, il n'est pas envisageable d'utiliser des signes de ponctuation pour indiquer le décompte partiel des mots.

Répertoire linguistique

Comme chaque année, nous avons remarqué que dans certaines copies les candidats tentent d'élever le niveau du vocabulaire, ce qui est à encourager, mais cela ne doit en aucun cas conduire à obscurcir le propos. Ceci a parfois eu pour effet de rendre le propos inintelligible au point qu'il était difficile de reconnaître les arguments reformulés. À l'inverse, les citations abusives ou déguisées sont pénalisées car elles sont une forme d'évitement. On ne saurait trop encourager les candidats à prendre le temps de bien reformuler les idées clés relevées dans leur travail d'analyse des documents, ce qui leur permettra, par la suite, d'affiner leur réflexion et d'appréhender les nuances et subtilités des documents. Il importe en effet que les candidats montrent ce qu'ils ont compris plutôt que de recopier ce qu'ils ont lu.

Il est également attendu des candidats qu'ils maîtrisent certains termes spécifiques à la synthèse : un dessin (*a drawing*), un dessin de presse (*a cartoon*). Pour faire référence au dossier, le plus souvent dans l'introduction, plusieurs solutions sont possibles (*a set, a cluster, a batch, a series, a collection of documents...*), mais d'autres sont à éviter, comme le mot *dossier* qui, en anglais, s'applique plutôt au domaine légal ou médical. Comme évoqué ci-dessus, l'utilisation des modaux, *should* en particulier, est souvent mal venue dans une synthèse où le candidat doit s'assurer qu'il ne prend pas personnellement position. Enfin, il convient d'être particulièrement vigilant dans le choix des mots de liaison. Si ces derniers sont utilisés de façon inappropriée pour connecter deux idées qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre, le candidat fait dire aux documents ce qu'ils ne disent pas en réalité, et le sens du propos est altéré. À l'opposé, la clarté et l'authenticité de la langue ont été valorisées.

Conclusion

Le thème du dossier de cette année a posé peu de problèmes de compréhension. Toutefois, les candidats ont parfois été décontenancés par des documents qui présentaient des points de vue différents sur la question étudiée : la mise en regard d'une pluralité de points de vue fonde pourtant la démarche de synthèse. La lecture des documents n'a souvent pas été assez fine. Nous recommandons donc aux candidats d'utiliser les quatre heures dont ils disposent pour analyser en détail le paratexte (titre, source, date, auteur, notes de bas de page le cas échéant), et pour bien mettre en tension les documents. Une seule lecture du dossier ne

peut pas déboucher sur l'élaboration d'une problématique pertinente. Une analyse profonde est nécessaire afin d'élaborer une synthèse et de rendre compte des rapprochements et oppositions perceptibles entre les différents points de vue exprimés.

Le jury tient à ce stade une nouvelle fois à remercier les enseignants pour l'excellente préparation prodiguée aux candidats qui, dans leur immense majorité, maîtrisent assez bien maintenant les attendus conceptuels et formels de la synthèse.